

Rentrées de paiements – Credit Suisse PVBR Expert

Documentation
technique

Sommaire

Introduction	4
Bulletins de versement (BVRB)	
Numéro d'adhérent	5
Indications concernant le bulletin de versement (BVRB)	5
Structure de la ligne de codage	7
Contrôle	8
Calcul du chiffre-clé, modulo 10, récursif	8
Livraison des données concernant les rentrées de paiements	
Online Banking	9
Direct Link	9
Direct Exchange	9
Classement des données des fichiers	9
Liste (relevé BVRB)	10
Tri des données dans les listes papier	11
Vérification de la concordance	11
Formalités	
Adhésion	12
Contrat	12
Prix	12
Commande ultérieure/ Disponibilité des données concernant les rentrées de paiements	12
Conseil en matière de trafic des paiements électronique	12
Structure des enregistrements	
Enregistrement de type 3	13
Liste des codes de genre de transaction	14

Introduction

L'utilisation des bulletins de versement avec numéro de référence bancaire (BVRB) permet de simplifier et de rationaliser dans une large mesure le contrôle des rentrées de paiements et la comptabilité des débiteurs grâce au traitement électronique des données.

Le procédé est basé sur l'utilisation de bulletins de versement qui comportent dans la ligne de codage destinée à la lecture optique un numéro de référence permettant d'identifier le débiteur.

Le Credit Suisse établit un enregistrement du crédit standardisé, que vous pouvez traiter automatiquement avec les programmes débiteurs courants sur le marché. En règle générale, les rentrées sont rassemblées quotidiennement et leur montant total est crédité sur votre compte.

Le Credit Suisse vous propose également un enregistrement d'heure en heure du crédit ou un crédit individuel pour vos paiements BVRB.

L'enregistrement du crédit est envoyé sous forme électronique (pour les détails, voir chapitre «Livraison des données concernant les rentrées de paiements», p. 9).

Bulletins de versement (BVRB)

Numéro d'adhérent

Sur le bulletin de versement figure le numéro d'adhérent postal de la succursale Credit Suisse qui tient le compte.

L'identification du client se fait via le numéro d'adhérent client, qui vous est attribué par le Credit Suisse et est constitué des 6 premiers chiffres du numéro de référence (pour les détails, voir chapitre «Structure de la ligne de codage», p. 7).

L'identification univoque d'un bénéficiaire se base ainsi sur la combinaison du numéro d'adhérent postal de la succursale qui tient le compte et du numéro d'adhérent client.

Indications concernant le bulletin de versement (BVRB)

Toutes les imprimeries spécialisées connaissent les spécifications détaillées des BVRB. Les points essentiels figurent ci-dessous:

Présentation du formulaire

L'exemple de formulaire donné à la page 8 illustre les spécifications obligatoires en ce qui concerne la présentation du formulaire et le texte.

Exigences en matière de qualité

Papier: Blanc, OCR DIN 6723, 90 g/m²

Caractère: Formulaire de base: Grotisque 6' normal; 8' demi-gras,
Impression en noir: Grotisque 8' demi-gras
Jeu de caractères OCR-B-1 (zone de codage, <code de layout>
Ecriture OCR-B (y compris les 3 signes auxiliaires <+>), taille 1,
avec 10 caractères par pouce. Pour la forme des caractères et leur
taille nominale sont applicables les dispositions de la norme DIN
66009, édition 1977.

Trame: 48, densité 9%. La trame doit recouvrir tout le formulaire, à l'exception du cadre réservé au montant (BVRB⁺ en CHF) et de la zone de codage (lignes 20–25 du bulletin de versement). Pour l'annexe, la trame et la couleur peuvent être choisies librement.

Impression: • Impression en orange (couleur pour la lecture optique) Trame uniforme, nuance de teinte selon norme, offset. Un soin particulier doit être apporté aux couleurs destinées à la lecture optique. Il faut s'assurer qu'elles ne soient pas trop foncées. La valeur PCS (Print Contrast Signal) ne doit pas dépasser 10% (Mac Beth PCM II avec filtre B).
• Impression en noir Texte et chiffres; signes de positionnement «<» et «>»; point «.» entre les champs CHF et centimes «c.»; ligne de codage et <code de layout> **correctement positionnés**, conformément au modèle pour les mesures et la présentation.

Impression au verso:	Le verso du document de traitement ne peut être imprimé que sur: les lignes 1 à 11 et 14 à 19, alors que celui du récépissé peut être entièrement imprimé. Des communications de l'expéditeur (payeur) pour le destinataire ne sont pas admises.
Couleur:	Couleur pour la lecture optique des documents. Acquisition auprès des fabriques suisses d'encre (recette de couleur selon Zeller et Gmelin, no = hochgestellt 63079). Les nuances de teinte doivent rester dans les limites de tolérance indiquées (modèle de couleur 440.12 de La Poste).
Norme:	Cf. normes postales en ce qui concerne la qualité et le format du papier.
Coupe:	Les bulletins de versement doivent être coupés selon les mesures prescrites et à angle droit. Servent de marges pour la lecture optique le bord de droite et le bord inférieur du formulaire. Des variations dans les dimensions du formulaire supérieures à +/-1 mm seront refusées.

Structure

Montant:	Le client est libre de faire imprimer directement le montant dû sur le bulletin de versement (BVRB) ou de le faire remplir par son débiteur (BVRB ⁺).
Identification:	<p>La dénomination du client qui est apposée sur le BVRB doit permettre au débiteur et aux établissements financiers d'identifier avec certitude le créancier.</p> <p>La dénomination du client doit contenir les indications suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec inscription au registre du commerce: la dénomination exacte telle qu'elle figure sur ce registre; • sans inscription au registre du commerce: nom, prénom et siège commercial ou la même dénomination que celle du compte bancaire; • les sociétés, les associations et les fondations: la dénomination précise figurant dans les statuts ou l'acte de fondation, ainsi que le siège social; • pour les autorités et les administrations publiques: la dénomination officielle complète et le domicile. Le nom de la localité du domicile ou du siège social doit être précédé du numéro postal d'acheminement.

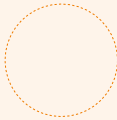
Structure de la ligne de codage

Structure de la ligne de codage avec numéro de référence à 27 positions

Légende: P: Chiffre-clé (modulo 10, récursif)

Code de genre

de document: 01: BVRB (avec montant), aligner à gauche sur la ligne de codage
042: BVRB+ (sans montant), aligner à gauche sur la ligne de codage

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung Giro	Versement Virement	Versamento Girata
<p>Einzahlung für / Versement pour / Versamento per CREDIT SUISSE <NPA CS> <Lieu CS> 1 Zugunsten von / En faveur de / A favore di <Adresse> <Adresse> <NPA Lieu></p> <p>Konto / Compte / Conto 2 CHF [][][][] 3 9 4 9 . 7 5 Einbezahlt von / Versé par / Versato da ## ####0 00000 00000 00000 0000P 3</p> <p>Die Annahmestelle L'office de dépôt L'ufficio d'accettazione</p>	<p>Einzahlung für / Versement pour / Versamento per CREDIT SUISSE <NPA CS> <Lieu CS> 1 Zugunsten von / En faveur de / A favore di <Adresse> <Adresse> <NPA Lieu></p> <p>Konto / Compte / Conto 2 CHF [][][][] 3 9 4 9 . 7 5 Einbezahlt von / Versé par / Versato da ## ####0 00000 00000 00000 0000P 3</p> <p>609</p>	<p>Keine Mitteilungen anbringen Pas de communications Non aggiunte comunicazioni</p> <p>Referenz-Nr./N° de référence/N° di riferimento ## ####0 00000 00000 00000 0000P 3 Einbezahlt von / Versé par / Versato da</p>	
<p>0100003949753>#####0000000000000000000000P+#####> 4 5 6 3 7</p> <p>19,05 mm 6,81 mm</p>			

1. NPA et localité du Credit Suisse
2. Numéro d'adhérent postal de votre banque (p. ex. 01-2654-0)
3. Numéro d'adhérent client (p. ex. 999999)
4. Code de genre de document
5. Montant
6. Chiffre-clé
7. Numéro d'adhérent postal de votre banque (sans trait d'union, p. ex. 010026540)

Contrôle

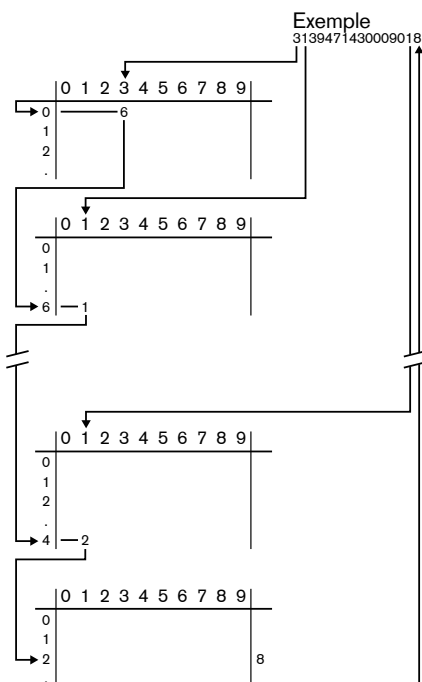
Vous recevez comme modèle un spécimen de présentation ainsi qu'un gabarit de position pour le contrôle du positionnement de la ligne de codage. **Si vous souhaitez à l'avenir imprimer et envoyer vos justificatifs BVRB, le Credit Suisse doit impérativement effectuer un test de lecture.** Ce n'est que lorsque ce test a été effectué avec succès que la facturation peut commencer.

Calcul du chiffre-clé, modulo 10, récursif

Report	Série										Chiffre-clé	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
0	0	9	4	6	8	2	7	1	3	5	0	
1	9	4	6	8	2	7	1	3	5	0	9	
2	4	6	8	2	7	1	3	5	0	9	8	
3	6	8	2	7	1	3	5	0	9	4	7	
4	8	2	7	1	3	5	0	9	4	6	6	
5	2	7	1	3	5	0	9	4	6	8	5	
6	7	1	3	5	0	9	4	6	8	2	4	
7	1	3	5	0	9	4	6	8	2	7	3	
8	3	5	0	9	4	6	8	2	7	1	2	
9	5	0	9	4	6	8	2	7	1	3	1	

Règles

- Le report 0, pris comme point de départ, combiné avec le chiffre de la série 3 (1^{er} = hochgestellt chiffre de l'exemple) figurant sur cette ligne donne la valeur de la combinaison et ainsi le report 6.
- Le report 6, combiné avec le chiffre de la série 1 (2^e = hochgestellt chiffre de l'exemple) figurant sur cette ligne donne la valeur de la combinaison et ainsi le report 1.
- etc.
- Le report 4, combiné avec le chiffre de la série 1 (dernier chiffre de l'exemple) figurant sur cette ligne donne la valeur de la combinaison et ainsi le report 2.
- La valeur figurant à la dernière colonne, dans le prolongement du report 2, est le chiffre-clé, en l'occurrence 8.



Livraison des données concernant les rentrées de paiements

Pour toute question se rapportant à l'activation des différentes interfaces ainsi qu'au conseil et au soutien en la matière, veuillez vous adresser à notre

Electronic Banking Desk 0800 88 11 88 (du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h30).

Online Banking

Grâce à la fonction TELE BVRB, Online Banking vous propose une solution de transfert de fichiers pour la transmission de vos rentrées de paiements. Un contrat Online Banking définissant les droits d'accès de l'utilisateur est nécessaire à l'utilisation de cette interface.

Voici la procédure à suivre dans Online Banking pour intégrer le compte BVRB souhaité à votre abonnement:

- Téléchargement de fichier
- Consultation des paiements en ligne

credit-suisse.com/onlinebanking

Direct Link

Relié directement à votre logiciel de gestion financière, Direct Link (interface pour logiciel multibanques) vous offre également une solution de transfert de fichiers pour la transmission de vos rentrées de paiements.

Un contrat Direct Link est nécessaire à l'utilisation de cette interface.

credit-suisse.com/directlink

Direct Exchange

Il est possible de relier directement votre infrastructure IT à notre solution de transfert de fichiers.

Un contrat Direct Exchange est nécessaire à l'utilisation de cette interface.

credit-suisse.com/directexchange

Classement des données des fichiers

Les données sont triées dans l'ordre ascendant des numéros d'adhérent client et des numéros de référence.

Liste (relevé BVRB)



CREDIT SUISSE (Suisse) SA
Case postale
CH 8070 ZUERICH

www.credit-suisse.com
BIC CRESCHZZ88R

IBAN CH95 9999 9999 9999 9999 9
Compte Compte courant 999999-99-999

Intestato a Dominique Modèle
Zurich
Au nom de CHF

Téléphone Business Center
0800 88 88 71

Votre référence 01-2654-0 / 999999

Dominique Modèle
Case postale 200
8000 Zurich

Relevé entrées BVRB de 16.08.2012 à 16.08.2012

16.08.2012
Page 1/1

Date	Texte	Trait. postal ultérieur	Frais postaux CHF	En votre faveur CHF	Valeur
12.06.2012	0000 0000 0100 0000 0000		0.00	1.04	12.06.2012
12.06.2012	0000 0006 6666 6600 0000		0.00	1.08	12.06.2012
Total des mouvements				2.12	

1. Numéro d'adhérent postal
2. Numéro d'adhérent client
3. Numéro de référence (votre numéro de facture et/ou votre numéro client)
4. Traitement ultérieur = frais de tiers facturés
5. Frais postaux = frais de versement en espèces à la Poste

Tri des données dans les listes papier

Les données sont triées dans l'ordre ascendant des dates et des numéros de référence.

Vérification de la concordance

Les documents livrés par le Credit Suisse permettent un contrôle systématique. Vous devez vous assurer de la concordance des rentrées de paiements avec les montants portés au crédit de votre compte.

Les différences éventuelles doivent être immédiatement annoncées à la succursale Credit Suisse qui tient le compte.

Formalités

Adhésion

Pour adhérer au système des paiements par bulletins de versement avec numéro de référence bancaire (BVRB), vous pouvez téléphoner à notre Electronic Banking Desk au numéro gratuit 0800 88 11 88 (du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h30).

Contrat

Le client doit conclure un contrat d'expert avec le Credit Suisse pour pouvoir utiliser le système mentionné ci-dessus. Dans ce contrat sont incluses les conditions auxquelles la banque et le client sont soumis ainsi que leurs droits réciproques.

Prix

Pour connaître nos tarifs, veuillez vous reporter à nos brochures sur les prix et conditions disponibles sur Internet ou dans nos succursales.

Clients privés: credit-suisse.com/clientsprives
(Cf. comptes et cartes)

Clients entreprises: credit-suisse.com/entreprises
(Cf. trafic des paiements)

Commande ultérieure/Disponibilité des données concernant les rentrées de paiements

Les données concernant les rentrées de paiements actuelles et de l'année précédente peuvent être facilement consultées depuis l'interface Online Banking. Pour les interfaces Direct Link et Direct Exchange, l'Electronic Banking Desk du Credit Suisse est à votre disposition du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h30 et, pour les commandes ultérieures, au 0800 88 11 88.

Conseil en matière de trafic des paiements électronique

Le Credit Suisse assure le suivi du trafic des paiements électronique. Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires, nos spécialistes vous renseigneront au numéro gratuit suivant: Electronic Banking Desk, 0800 88 11 88.

Structure des enregistrements

Enregistrement de type 3

Uniquement BVRB en CHF

Enregistrement détaillé

012010026540990001000000000000000000033000000575000000000002
050802051302051300000000000000000090.....

Pos.	Numéro	Longueur	Contenu
001	012	3	Code de genre de transaction effectué par le client pour le paiement
004	010026540	9	Numéro d'adhérent postal
013	990001000000000000000000033	27	Numéro de référence, y c. numéro d'adhérent client + chiffre de contrôle
040	0000005750	10	Montant (p. ex. 57.50 CHF)
050	0000000000	10	Réserve
060	020508	6	Date de remise (banque ou La Poste)
066	020513	6	Date comptable (Credit Suisse)
072	020513	6	Date de valeur (Credit Suisse)
078	0000000000	9	Référence interne de la banque ou «0»
087	0	1	Reject Code (0 = aucun, 1 = rejet, 5 = rejet en masse)
088	0000000000	9	Réserve
097	0090	4	Frais d'encaissement comptant prélevés par La Poste
101	-----	26	Espaces vides
127	.	1	Retour chariot (CR)
128	.	1	Saut de ligne (LF) ¹
	TOTAL	128	

¹ Avec TELE BVRB, les données peuvent être commandées avec retour à la ligne (CRLF) ou avec des espaces vides.



CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Case postale

CH-8070 Zurich

credit-suisse.com/entreprises

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite.

Copyright © 2016 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.